

Reine, du Duc de Bourgogne & de Meldames.

Le 16. Ali-Effendi, Envoyé de la Régence de Tripoli, fut enfin présenté au Roi par Mr. de Rouillé, Ministre d'Etat au Département de la Marine. Il fit à Sa Majesté le Discours que voici.

Très-haut, très-Invincible & Glorieux
Empereur.

LE Pacha de Tripoli, mon Maître, m'envoie aux pieds du Trône de Votre Majesté Impériale, pour l'assurer dans le plus profond respect de la sincère douleur, que lui ont causé les desordres & les insultes que quelques-uns de ses Corsaires ont commis, contre ses intentions & sa volonté, envers le Pavillon de France, & qui avoient justement offensé Votre Majesté Impériale. Le Pacha, mon Maître, en demande pour les coupables grace & pardon à Votre Majesté Impériale, & la supplie d'effacer de sa mémoire le souvenir du passé, en faveur des fortes assurances qu'il lui donne, tant en son nom qu'en celui de la Régence; que les Corsaires de Tripoli ne lui donneront plus le moindre sujet de plainte, ou qu'ils en subiront telle peine qu'il plaira à Votre Maj. Impériale d'exiger. Votre Majesté Impériale peut juger de la résolution où est le Pacha de sévir contre ceux qui oseront enfreindre les ordres rigoureux, qu'il a donnés à ce sujet, par les satisfactions qu'il a faites à Votre Majesté Impériale, en présence du Commandant de ses Vaisseaux, & qu'elle a eu agréable d'accepter. Quoiqu'elles aient été réglées conformément aux desirs de Votre Majesté Impériale, le Pacha les auroit encore portées plus loin pour lui plaire, & lui marquer une entière soumission, si la constitution de son Pays lui avoit permis de le faire sans risque. Mais il n'en est pas moins disposé à donner en toute rencontre à Votre Majesté Impériale les plus
fortes